

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMERIAN

Les membres du Comité Syndical se sont réunis le mardi 8 février 2022 à 18h30 à Le Pouzin, siège du Syndicat Mixte Numérien, régulièrement convoqués par le Président M. Jérôme BERNARD en date du mardi 1^{er} février 2022.

Présent(e)s : Mesdames et Messieurs BERNARD Jérôme, BOUCHARDON Mickaël, BOURJAT Laëtitia, BSERENI Stella, CA-VROY Antoine, CHAUMONT Jean-Luc, CHIARUCCI Fabiano, ESSAYAR Khalid, FOUTRY Jean-Marie, LAMBERT Jean-Michel, LEBRAT Jérôme, LEFEBVRE Jean-Pierre, MAUDUIT Jean-Yvon, MOULIN Gilbert, NAJI Driss, PETITJEAN Gilbert, RAMERINI Danielle, RENAUD Christelle, SANCHEZ Josiane, SENECLAUZE Bruno

Présente en visioconférence : 0

Absent(e)s : M. BARRY Francis, M. FERLAY Aurélien

Excusé(e)s : Mesdames et Messieurs BERGEREON Solange, BRUN Claude, CARRIER Martine, CHAPEL Clément, DAVID Syl-vette, DELAPLACETTE Philippe, DOS SANTOS Antoine, GAUTHIER Patrick, GRIFFE Gérard, LARUE Fabrice, MAISONNAT Pierre, MAZET Grégory, ORENES LERMA José, ROBERTON Gérard, RUILLIERE Yves, TOURVIELHE Max, VILLARD Benoit

Pouvoirs :

- M. BRUN Claude donne procuration à Me BSERENI Stella
- Me. CARRIER Martine donne procuration à M. BOUCHARDON Mickaël
- M. MAISONNAT Pierre donne procuration à M. BERNARD Jérôme
- M. ROBERTON Gérard donne procuration à M. SENECLAUZE Bruno
- M. TOURVIELHE Max donne procuration à Me BOURJAT Laëtitia

Nombre de membres en exercice : 39

Nombre de membres présents : 20

Nombre de suffrages exprimés : 35

- o Pour : 35
- o Contre : 0
- o Abstention : 0

Secrétaire de séance : Mickaël BOUCHARDON

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION

Le Président expose aux membres du Conseil Syndical que le compte de gestion est établi par le Trésorier du Cheylard à la clôture de l'exercice. Il reprend l'ensemble des écritures telles qu'elles ont été prescrites par les membres du Conseil Syndical et telles qu'elles ont été ordonnées et exécutées en suivant.

L'ordonnateur a visé ledit compte de gestion et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures effectuées. Il est soumis au Conseil Syndical en même temps que le compte administratif.

Le résultat de clôture du compte de gestion 2021 pour le budget du Syndicat Mixte Numérien

Pour la section de fonctionnement : 547 250,29€

Pour la section d'investissement : 135 965,51€

Résultat de l'exercice : 683 215,80€

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs du Syndicat Mixte Numérien et peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Privas dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa publication.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN

Vu le Code des Collectivités Territoriales,

Après l'exposé de M. Jérôme BERNARD, Président

Constate la concordance des résultats entre le compte de gestion 2021 du comptable du Trésor et le compte administratif 2021 du Syndicat Mixte Numérian.

Adopte à l'unanimité des membres présents et représentés les résultats du compte de gestion.

Autorise le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Le Pouzin, le 8 février 2022,

Le Président,

Jérôme BERNARD



SM NUMÉRIAN
2 ZI Rhône Vallée Sud
07250 Le Pouzin
Tél. 04 75 30 13 13

Siret 250 702 156 00051 - APE 6311Z